

Rapport d'activités 2017

Assemblée Générale du 14 juin 2018



Agir Ensemble
pour les Droits
de l'Homme

Sommaire

Le mot du Président	p.5
Les 25 ans d'AEDH	p.7
Visite d'échange d'expériences	p.9
Projets	
DEFI	p.11
APPEL	p.15
MANDAT	p.19
PA	p.23
RISK	p.27
PLR	p.31
Notre Fonds d'urgence	p.35
Perspectives 2018	
Plateforme des Droits de l'Homme	p.39
DEFI phase II	p.41
Nos soutiens	p.43
Crédits photographiques	p.45

Le mot du Président

Je vous remercie pour l'intérêt que vous portez à Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme en lisant le rapport des activités de l'association pour l'année 2017.

Notre association poursuit son travail avec assiduité, professionnalisme et un engagement sans faille. Elle est portée par l'esprit qui anime toutes-celles et tous-ceux ayant un lien avec l'association : la vision d'un

monde meilleur, dans lequel les droits indivisibles de chaque personne sont reconnus et respectés. Notre devoir est d'œuvrer à cet objectif et nous déployons notre expertise pour réaliser un travail qui est certes ardu par moments, mais qui porte ses fruits à travers les actions que nous entreprenons en partenariat avec les associations que nous soutenons et à travers la protection et l'assistance que nous fournissons aux défenseurs des droits humains qui sont menacés.

C'est dans ce contexte que le nom de notre association trouve tout son sens.

Très bonne lecture.

Tim Hughes





Les 25 ans d'AEDH

Concours et exposition photo

À l'occasion de l'anniversaire de ses 25 ans d'engagement en faveur des droits et libertés dans le monde, AEDH s'est associé à la Fondation pour les Droits Humains pour organiser un concours photo puis une exposition sur le thème des luttes contre les discriminations.

Ce concours fut un succès notamment par l'engagement qu'il a suscité, avec une soixantaine de photos reçues, prises dans 17 pays différents, toutes dénonçant diverses formes de discriminations. À l'issue du concours, les œuvres sélectionnées ont été présentées lors d'une exposition temporaire. Trois lauréats se sont vus remettre un prix décerné par un jury de professionnels.

Destinée à toucher un large public, l'exposition se voulait éducative sur la question des discriminations. Ces photographies sont un excellent moyen de prendre conscience des discriminations à travers le monde entier et de sensibiliser sur des formes de discriminations de plus en plus prononcées. Grâce à ce sujet fort et à un investissement certain des participants, cette exposition a trouvé son public.



Visite d'échange d'expériences

Cinq défenseurs des Droits de l'Homme à Lyon pour une visite d'échange d'expériences

Pour clore le projet DEFI, une visite d'échange a été organisée à Lyon, sur le thème de la démocratie et de l'Etat de droit. 5 organisations de défense des Droits de l'Homme (ODDH), partenaires d'AEDH, y ont participé. Ainsi, chacun a pu partager avec ses pairs ses pratiques et expériences ainsi que les difficultés rencontrées au quotidien. Deux jours d'ateliers et de rencontres à la Cité de la Solidarité Internationale d'Annemasse ont permis d'aborder les enjeux de recherche de financement, de sécurité des défenseurs et de plaidoyer international. La rencontre avec des ONG lyonnaises (Forum Réfugiés – Cosi, Cimade, Secours Populaire, RESACOOOP) a représenté un autre temps fort pour les partenaires qui ont pu confronter leurs modes opératoires et créer de nouveaux contacts.

Les cinq défenseurs ont également participé à une journée de formation au CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local) sur le thème du suivi et de l'évaluation de projet, outil primordial d'amélioration des projets au fil du temps. Enfin, une soirée débat a été organisée à l'Université Jean Moulin Lyon III pour sensibiliser le public lyonnais sur les enjeux de défense et de protection des Droits de l'Homme en Afrique centrale.

ATELIER DE FORMATION DES LEADERS COMMUNAUTAIRES SUR LA PARTICIPATION DES FEMMES DANS LE PROCESSUS ELECTORALES ET DEMOCRATIQUE

LIEU: TERRITOIRE DE NYIRAGONGO



Projet DEFI



DEvelopper et Favoriser les Initiatives des organisations de défense des droits de l'Homme en Afrique centrale

En résumé :

Achévé fin novembre 2017, le projet triennal DEFI a eu pour objectif de promouvoir et renforcer les valeurs démocratiques et le respect des droits humains, en apportant un soutien aux ODDH dans 5 pays d'Afrique centrale. Ce projet a ciblé 22 organisations, émergentes ou de taille modeste, qui s'engagent pour la défense des droits des personnes les plus vulnérables, la lutte contre toute forme de discrimination ou l'accès à la justice et la lutte contre l'impunité.

Budget : 633 991 €

Pays : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, RDC

Durée : 1^{er} septembre 2014 – 30 novembre 2017



En 2017 :

Des partenariats ont été établis avec 22 organisations sélectionnées via 3 appels à projets.

Pour leur permettre de conduire un projet de terrain de 12 mois, un appui financier a été versé aux ODDH (montants attribués compris entre 6 000 € et 10 000 €). En parallèle, AEDH leur garantissait un soutien technique visant un renforcement de leurs capacités. Pour cela, des outils ont été mis à leur disposition concernant notamment la gestion comptable et financière, ou le monitoring des violations des droits humains. L'autre levier utilisé dans le renforcement des capacités était la formation des défenseurs. Ainsi, 15 formations – dont 6 organisées en 2017 – ont bénéficié à une centaine de défenseurs des droits de l'Homme, en gestion de projets, en techniques de plaidoyer ou en stratégie associative par exemple.

Enfin, 35 défenseurs des droits humains ont pris part à 4 visites d'échange sur les thématiques suivantes : droits des détenus, lutte contre les LGBT-phobies, lutte contre les violences sexuelles faites aux femmes et aux mineurs, démocratie et Etat de droit. Organisées pour permettre un échange de bonnes pratiques entre pairs, ces rencontres sont une bonne opportunité de mise en réseau des organisations et des défenseurs.



Projet APPEL



Accompagner l'accès aux droits des Peuples Pygmées et Encourager une réforme de la Loi foncière en RDC

En résumé :

L'objectif principal du projet APPEL était de combattre les discriminations subies par les peuples autochtones en République Démocratique du Congo (RDC). Les activités menées ont été organisées autour de trois axes principaux : soutenir les organisations des communautés pygmées et renforcer leurs capacités ; promouvoir et défendre les droits des Pygmées, notamment dans le domaine foncier ; mobiliser l'opinion publique et encourager un changement de comportement à l'égard des Pygmées.

Pays : République Démocratique du Congo (Provinces de Maï Ndombe, Equateur et Ituri)

Budget : 672 000 €

Durée : 1^{er} novembre 2014 – 31 octobre 2017



En 2017 :

Le bilan de la mise en œuvre du projet APPEL est globalement positif. L'essentiel du projet a pu être mené à bien, malgré une situation politique extrêmement tendue.

Au cours des trois années du projet, plusieurs formations ont été organisées au bénéfice de 60 organisations pygmées. Une « boîte à images », utilisée comme outil de vulgarisation des instruments juridiques de protection des droits des peuples autochtones, a permis de sensibiliser 2660 personnes. 20 micro-projets d'organisations communautaires pygmées ont été soutenus financièrement. 90 parajuristes formés dans le cadre du projet ont permis de documenter 270 cas de violations des droits des Pygmées. 47 consultations des communautés pygmées, 22 dialogues avec les chefs coutumiers et des réunions d'information avec des députés provinciaux et nationaux ont été organisés pour promouvoir la mise en place d'une réforme foncière.

Face à l'ampleur des discriminations à l'encontre des Pygmées, et à la mauvaise volonté des autorités congolaises pour impulser des solutions, l'impact d'un tel projet est forcément limité. Néanmoins, l'évaluation externe du projet a conclu que « les actions prévues ont été effectivement réalisées, démontrant une réelle efficacité du projet » et que « le projet APPEL a contribué à l'émergence et au renforcement d'un écosystème de défense et de protection des droits des Pygmées en RDC ».



OCDH

Observatoire congolais
des droits de l'homme

Écipissé: N° 019/ du 24 janvier 1995 Siège Pointe-Noire Kou

Contact: 06-674-50-95 / 05-624-32-36 / 05-533-07-63.

Projet MANDAT



Mobiliser et ANimer les efforts de la société civile dans la lutte contre la Détenation Arbitraire et la Torture en République du Congo

En résumé :

Depuis janvier 2016, AEDH met en œuvre le projet MANDAT en partenariat avec l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH). Ce projet vise au renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie en République du Congo en luttant contre les détentions arbitraires et les actes de torture, traitements cruels, inhumains ou dégradants. Le projet MANDAT met à disposition des moyens financiers pour des ONG congolaises, propose des formations sur les droits de l'Homme aux magistrats, aux forces de l'ordre, et aux journalistes, et permet d'identifier, protéger et défendre les victimes.

Pays : République du Congo

Budget : 310 078 €

Durée : 1^{er} janvier 2016 – 31 décembre 2018



En 2017 :

Dans le cadre du soutien aux organisations de la société civile, les membres de l'OCDH ont bénéficié de formations visant à élaborer une stratégie de plaidoyer pour la reconnaissance de l'interdiction de la torture dans la législation congolaise. AEDH a attribué 9 microsubventions – dont 6 en 2017 – à des ONG congolaises basées à Brazzaville et en province. Ces associations assurent le suivi de cas de détention arbitraire et de torture.

L'OCDH a organisé 2 nouvelles formations afin de sensibiliser les forces de l'ordre sur les questions des Droits de l'Homme et contre l'utilisation de la torture en détention. Concernant la sensibilisation de l'opinion publique, l'OCDH continue de publier régulièrement des articles sur son site www.ocdh-brazza.org.

Les actions menées par l'OCDH et les bénéficiaires des microsubventions ont permis le recensement de 183 cas de violation des droits. 21 victimes ont bénéficié d'une assistance multiforme : soutien médico-social, psychologique et/ou juridique. 102 personnes détenues abusivement ont été libérées. De plus, 2 cas de personnes décédées en détention ont été portés devant des instruments juridiques internationaux : l'un devant la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, l'autre devant le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture.



Projet PA



Agir Ensemble
pour les Droits
de l'Homme

Promotion des droits des peuples Autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone au Congo et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone

En résumé :

Le projet PA a débuté en janvier 2017 et a pour objectif la défense des droits des peuples autochtones à travers trois axes principaux : documentation de la situation des droits des peuples autochtones, formation et renforcement des capacités des représentants et organisations autochtones, et plaidoyer pour la réforme et l'application de la loi 05-2011 pour la promotion des droits des peuples autochtones.

Pays : République du Congo

Budget : 507 030 €

Durée : 1^{er} janvier 2017 – 31 décembre 2019



En 2017 :

Lors de cette 1^{ère} année de mise en oeuvre du projet, les activités se sont heurtées au contexte politique et social délétère en République du Congo. Le coordinateur du projet, l'OCDH, a effectué 4 missions de recherche en province qui ont conduit à la publication d'un rapport spécifique sur la situation des droits des populations autochtones. Une analyse juridique a été faite afin de susciter des réformes législatives au regard de la loi 05-2011 portant promotion et protection des droits des populations autochtones en République du Congo.

L'OCDH a accompagné les populations autochtones à produire elles-mêmes un guide spécifique afin de les impliquer davantage dans les mesures législatives et/ou administratives. En effet, la République du Congo regorge de richesses naturelles qui attirent la convoitise de grandes compagnies forestières. Ce projet vise à ce que les populations autochtones élaborent et s'approprient un guide du consentement libre (CLIP) qui se veut être un référent national, voire régional, en matière de consultation et de protection des populations autochtones.

AEDH, en collaboration avec l'OCDH, a apporté un appui financier et technique à trois associations locales à Brazzaville, Mbomo (Département de la Cuvette-Ouest) et Ouesso (Département de la Sangha).



Projet RISK



Renforcer les Initiatives pour Secourir les défenseurs des Kivu

En résumé :

Le projet RISK a pour objectif de contribuer à la protection et à l'assistance des défenseurs des droits humains en danger dans les provinces des Kivu, à l'Est de la RDC, une région où les populations subissent d'innombrables violences et violations de leurs droits fondamentaux. Il est mis en œuvre par AEDH avec trois partenaires congolais : SUWE (Synergie Ukingowetu) au Nord Kivu, ARAL (Arche d'Alliance) et SOS-IJM (SOS Informations Juridiques Multisectorielles) au Sud Kivu. Il est organisé autour de trois axes principaux : mettre en place un dispositif performant de réponse aux alertes concernant les menaces dont les défenseurs et militants sociaux sont la cible, assister les défenseurs en danger, et favoriser les échanges entre les organisations partenaires du projet.

Pays : République Démocratique du Congo (Nord et Sud Kivu)

Budget : 256 718 €

Durée : 1^{er} mai 2016 – 30 avril 2018



En 2017 :

Dans un contexte politique et social très troublé en RDC, et particulièrement à l'Est du pays, le projet RISK a été fortement mobilisé en 2017 : 67 défenseurs, dont 25 femmes, ont bénéficié d'un soutien financier dans ce cadre.

La stratégie de prise en charge se fait en fonction des besoins spécifiques des défenseurs en danger, un même cas pouvant justifier plusieurs types d'assistance. En 2017, ont été mises en place 74 mesures de relocalisation temporaire, 40 aides médicales et psychologiques, 3 assistances judiciaires et 14 mesures diverses (telles que sécurisation du domicile ou actions de plaidoyer).

Le projet avait également pour objectif de favoriser le partage d'expériences entre les organisations de terrain. Trois « visites d'échanges » ont été organisées entre les partenaires locaux, ainsi qu'une rencontre, en octobre 2017, pour effectuer un bilan intermédiaire du projet. Une mission de terrain a été réalisée par AEDH en décembre 2017.

Le terme du projet RISK est prévu pour fin avril 2018. La sécurité des défenseurs des droits humains dans les Kivu demeure cependant préoccupante, d'autant plus que le contexte pré-électoral multiplie les tensions sociales et exacerbe les violences. AEDH et ses partenaires locaux s'efforceront de pérenniser un dispositif qui a fait la preuve de son efficacité pour venir au secours d'hommes et de femmes qui n'hésitent pas à se battre pour défendre les droits des populations, en prenant des risques considérables.



Projet PLR

Agir Ensemble
pour les Droits
de l'Homme

Contribuer à la **P**romotion du respect des **L**ibertés **R**eligieuses et des droits humains au Vietnam

En résumé :

Le projet PLR est mis en œuvre par AEDH en partenariat avec le VCHR (Comité Vietnam pour les Droits Humains) depuis septembre 2015.

Les objectifs spécifiques de ce projet sont de documenter les violations de la liberté de conviction et d'association au Vietnam, de sensibiliser l'opinion publique internationale sur la situation des droits humains au Vietnam et d'améliorer le respect par les autorités vietnamiennes de la liberté de religion en tant que droit humain fondamental.

Pays : Vietnam

Budget : 491 940 €

Durée : 15 septembre 2015 – 15 septembre 2018

europarl.eu

europarl



**Vietnam
Committee
on
Human Rights**



En 2017 :

L'année 2017 a été l'une des plus répressives au Vietnam depuis de nombreuses années. Les libertés d'opinion, d'expression, de religion et de réunion pacifique sont sévèrement remises en cause. Les autorités gouvernementales ont arrêté et condamné au moins 28 blogueurs et défenseurs des droits humains pour des activités pacifiques en faveur des droits humains. Les deux partenaires vietnamiens de ce projet, à savoir les membres de l'Église Bouddhique Unifiée du Vietnam (EBUV) et les membres du Mouvement Bouddhiste de la Jeunesse (MBJ), ont fait les frais de ce durcissement politique. Malgré ces contraintes, le MBJ et l'EBUV ont mené des actions pour sensibiliser les jeunes à leurs droits universels afin d'accroître leurs capacités à documenter les cas de violations de la liberté de religion. De plus, les partenaires ont accru leurs capacités à observer les cas de violation, à les documenter, puis à diffuser l'information.

Le VCHR a organisé en 2017 une conférence internationale de plaidoyer à Bruxelles sur le thème « Religion, Business et Droits Humains ». Par ailleurs, le VCHR a effectué 14 missions de plaidoyer international et rédigé plus de 40 articles dans la presse. Au total, 75 activités de plaidoyer ont été menées et relayées dans les médias internationaux. Penelope Faulkner, la responsable du plaidoyer au VCHR, a été interviewée par le journal Libération le 26 juillet 2017.



AIDE DE SUBSISTANCE

Prise en charge
des frais quotidiens



ACTION DE PLAIDOYER

Interventions auprès des
autorités
concernées



AIDE MÉDICALE

Prise en charge des soins
médicaux
et des frais d'hospitalisation



AEDH collabore avec des
partenaires présents sur
le terrain pour évaluer la
situation et apporter une
aide adaptée à chaque
ddh



MISE EN SÉCURITÉ

Relocalisation temporaire dans un
endroit sûr, protection du domicile,
sécurisation des locaux d'une
organisation



ASSISTANCE JUDICIAIRE

Prise en charge des
frais judiciaires

Notre Fonds d'urgence



Le Fonds d'urgence pour les défenseurs des Droits de l'Homme en danger a été créé au sein d'AEDH en 1999. Depuis, il a permis d'assister environ 700 défenseurs menacés ou persécutés en raison de leur engagement pour la défense et la promotion des droits humains dans leur pays.

La multiplication des mécanismes de protection des défenseurs a conduit AEDH à renforcer ses collaborations avec les ONG internationales actives dans ce domaine et à centrer ses interventions sur les pays où notre organisation est particulièrement impliquée.

En 2018, on célébrera les 20 ans de la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs qui affirme, dans son article premier : « Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'Homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international ». Le Fonds d'urgence d'AEDH demeure un instrument, modeste mais efficace, pour soutenir concrètement ceux et celles qui courent des risques considérables en défendant le respect des droits et de la dignité humaine.



TOUT
INDIVIDU A DROIT
À LA VIE,
À LA LIBERTÉ
ET À LA SÛRETÉ
DE SA PERSONNE.



En 2017 :

Le Fonds d'urgence a toujours été très sollicité pour venir en aide aux défenseurs des droits humains en République Démocratique du Congo. Le projet RISK, en place depuis avril 2016, est une déclinaison de l'expérience acquise dans le cadre du Fonds d'urgence, mise au service de la protection des hommes et des femmes engagés pour les droits humains au Nord et Sud Kivu.

Outre les défenseurs pris en charge par le biais du projet RISK, 19 militants et militantes ont été assistés en 2017.

Le Fonds d'urgence a permis de venir en aide à quatre défenseurs du Congo-Brazzaville : le journaliste d'investigation Christian Perrin et trois jeunes représentants d'un syndicat étudiant. Il a également permis d'organiser l'exfiltration d'Howard Berrio, militant colombien pour la défense des victimes de déplacements forcés, et son installation en France avec sa famille. Le Fonds d'urgence est intervenu pour plaider la cause de Karina Galvez, membre fondatrice de l'organisation cubaine « Convivencia », condamnée à trois ans de prison. Il a permis également de prolonger l'assistance pour la relocalisation d'Hortense Nname-Nguema, présidente de l'ONG gabonaise Samba Mwanas de défense des droits des enfants, contrainte à l'exil en 2016. 12 défenseurs, dont trois femmes, victimes de violences ou de menaces graves au Congo-Kinshasa, ont également été assistés dans le cadre du Fonds d'urgence en 2017.

**Agir Ensemble
pour les Droits
de l'Homme**

aadh
Alliance des Avocats
pour les droits de l'Homme


AVOCATS SANS FRONTIERES
France

السفوفون السقوفون
ون السقوفون
السقوفون
السقوفون
السقوفون
السقوفون
السقوفون
السقوفون
السقوفون
السقوفون

**Collectif des
Familles de
Disparus en
Algérie**


eapat
FRANCE

ECPM
ensemble contre
la peine de mort
together against
the death penalty

Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées
FEMED


fiacat


IREX
EUROPE
WWW.IREX-EUROPE.FR


**OBSERVATOIRE
INTERNATIONAL
DES AVOCATS**

**PRI
INSIDER
SON**


**TERRE
DES
HOMMES**
FRANCE
POUR LE DROIT À VIVRE DIGNES

Perspectives 2018

La Plateforme des ONG françaises agissant au niveau international dans le domaine des Droits de l'Homme

L'idée, impulsée par AEDH, de la mise en place en France d'un réseau d'organisations agissant pour la défense des droits humains à l'international, a fait l'objet d'une « étude de faisabilité » dont les conclusions ont été rendues en juin 2017. Cette phase préparatoire a permis de valider la pertinence de l'initiative et de rassembler une douzaine d'ONG françaises autour du projet.

Le « lancement officiel » de la Plateforme a eu lieu le 26 septembre 2017, à la Maison du Barreau de Paris. A ce stade, douze ONG ont adhéré à sa Charte fondatrice : AEDH, AADH, ASF-France, CFDA, ECPAT, ECPM, FEMED, FIACAT, IREX-Europe, OIAD, Prison Insider, TDH-France.

2018 devrait voir la mise en œuvre effective de ce collectif et son élargissement à d'autres structures. Une demande de soutien financier, portée par AEDH, a été présentée à l'AFD (Agence Française de Développement) pour garantir le fonctionnement de la Plateforme et de ses activités pendant les trois années à venir.



Perspectives 2018

Projet DEFI phase II

En Afrique centrale, les contextes nationaux ne cessent de se détériorer. L'Etat de droit recule, les libertés publiques sont bafouées, et les populations minoritaires continuent d'être discriminées. Les échéances électorales prévues cette année au Cameroun et RDC, entre autres, pourraient compliquer encore davantage la situation des défenseurs des droits humains. Dans ce contexte, AEDH a engagé la 2^{ème} phase du projet DEFI, avec le soutien financier de l'AFD, afin de prolonger le soutien aux ODDH. Les trois domaines prioritaires identifiés sont : 1) la lutte contre la torture, les arrestations arbitraires et détentions abusives, 2) la promotion de la démocratie et 3) la lutte contre les discriminations à l'encontre des minorités ethniques et sexuelles.

Les chargées de projets d'AEDH se sont déjà rendues au Cameroun, au Congo, au Gabon et en RDC pour une mission exploratoire dont les objectifs étaient d'analyser les contextes d'action et d'identifier des organisations pouvant bénéficier de soutien dans le cadre de DEFI II. Grâce à cette nouvelle phase, les ODDH disposeront de moyens financiers et techniques pour poursuivre leurs actions de terrain et obtenir des avancées en matière de respect des droits fondamentaux et de l'Etat de droit.



La Fondation
de toutes les causes



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL



SIGRID RAUSING
TRUST



Nos soutiens

ACEB 71
Agence Française de Développement (AFD)
CCFD – Terre solidaire
Centre International d'Etudes pour le Développement
Local (CIEDEL)
Fondation de France
Fondation Un Monde par Tous
Fondation pour les Droits Humains
Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas
Ministère français des Affaires étrangères
National Endowment for Democracy (NED)
Oak Foundation
Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA)
Région Auvergne Rhone-Alpes
Secours Populaire français – Fédération du Rhône
Sigrid Rausing Trust (SRT)
Union Européenne (UE)
Université Catholique de Lyon (UCLy)
Université Jean-Moulin Lyon-III
Ville de Lyon
Ville de Villeurbanne



കുടുംബശ്രീ
കുടുംബശ്രീ സംസ്ഥാന ഓഫീസ്
കുടുംബശ്രീ സംസ്ഥാന ഓഫീസ്
കുടുംബശ്രീ സംസ്ഥാന ഓഫീസ്

Crédits photographiques

© Ben Art'Core - « Le triste quotidien d'une frontière »
Frontière franco-italienne entre Vintimille et Menton -
5 août 2016 - Lauréat du concours photo 2017
organisé par AEDH - page 6

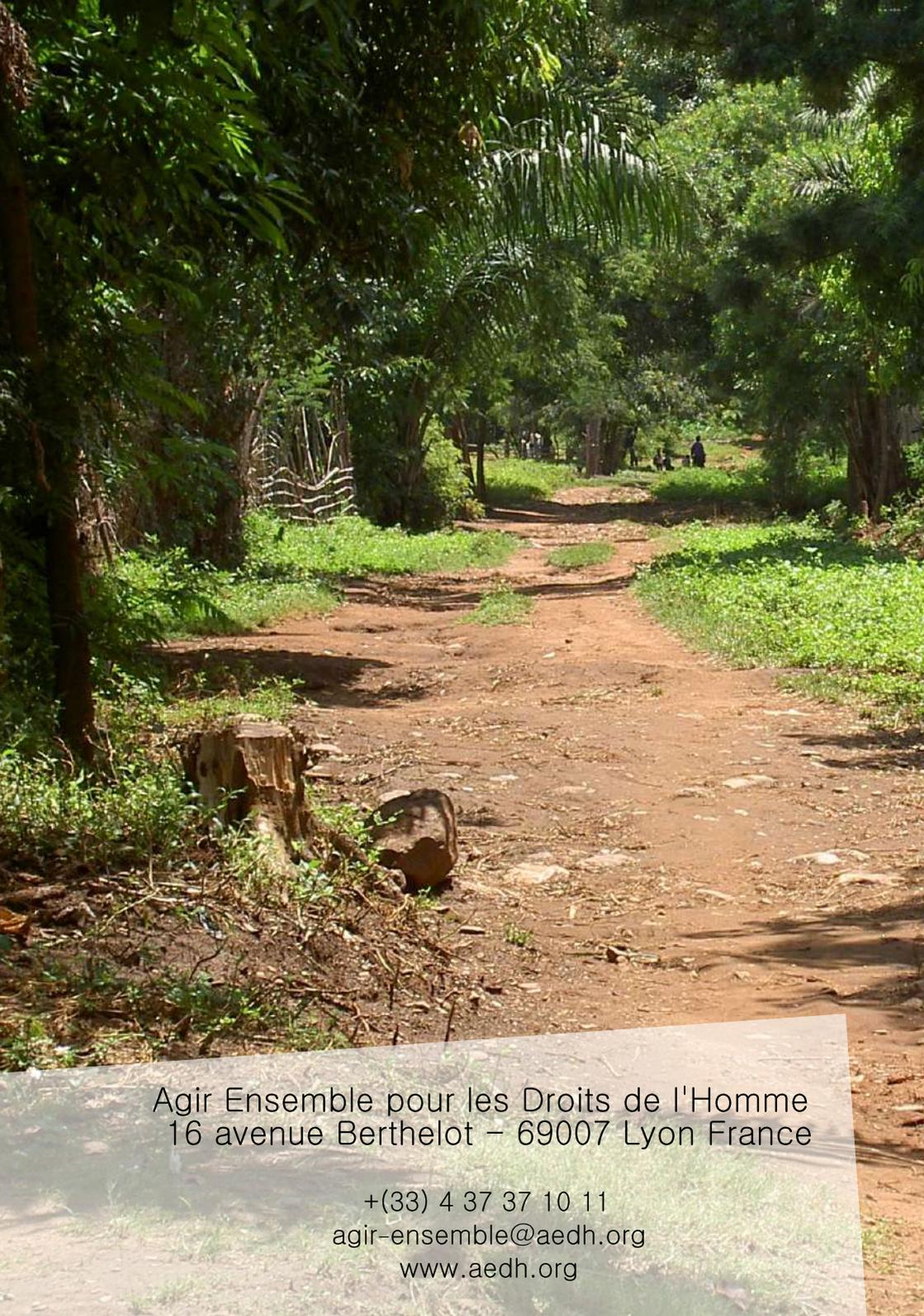
© AEDH - page 1, 4, 5, 8, 14, 16, 26, 28, 34, 36, 40,
44 et 48

© Action et Initiative de Développement pour la
Protection de la Femme et de l'Enfant (AIDPROFEN)
- République Démocratique du Congo - page 10

© Hope for Indigenous People (FDAPID) - République
Démocratique du Congo - page 12

© Observatoire Congolais des Droits Humains
(OCDH) - République du Congo - page 18, 20, 22 et
24

© Comité Vietnam pour les Droits Humains (VHRC) -
Vietnam - page 30 et 32



Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme
16 avenue Berthelot – 69007 Lyon France

+ (33) 4 37 37 10 11
agir-ensemble@aedh.org
www.aedh.org